



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU  
CONSEIL DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE LUNDI 27 JUIN 2022 À  
21H49 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire François Veilleux ;  
Madame les conseillères Marie-Andrée Giroux ;  
Messieurs les conseillers Vincent Roy, Keven Pomerleau, David Veilleux et  
Jérôme Pomerleau.

Sont également présent(e)s :

Serge Vallée, directeur général et Me Sandra Bernard, greffière.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur François  
Veilleux.

**Ordre du jour de la rencontre**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Entente avec 9334-0214 QUÉBEC INC.
4. Période de question
5. Levée de l'assemblée

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur François Veilleux, maire, constate le quorum et déclare la séance  
ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R-2022-06-7444** IL est proposé par Keven Pomerleau, appuyé par David Veilleux et résolu à  
l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

**3. ENTENTE AVEC 9334-0214 QUÉBEC INC.**

**R-2022-06-7445** **CONSIDÉRANT QU'**une entente a été signée avec 9334-0214 Québec inc. le  
13 juillet 2021 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le maître d'œuvre aurait dû être indiqué comme étant  
la Ville de Beauceville ;

**CONSIDÉRANT QU'**une nouvelle entente a été soumise pour approbation au  
conseil ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Vincent Roy, appuyé par Keven  
Pomerleau et résolu à l'unanimité ;

**QUE** la Ville de Beauceville signe une nouvelle entente avec 9334-0214  
Québec inc., dont copie demeure annexée aux présentes et que le maire,  
monsieur François Veilleux, ou le maire suppléant, le cas échéant, ainsi que





## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2022 (suite)

Me Sandra Bernard, greffière, soient autorisés à signer la nouvelle entente ;

**QUE** l'entente signée le 13 juillet 2021 soit résiliée à compter de la signature de la nouvelle entente.

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

**R-2022-06-7446** IL est proposé par Vincent Roy, appuyé par David Veilleux et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

---

FRANÇOIS VEILLEUX  
Maire

---

Me SANDRA BERNARD  
Greffière

